

Priorité à la garde d'enfant

La Ligue des parents du Var œuvre pour résoudre ce problème majeur

La ligue des parents du Var, créé en 1986, a pour but de sensibiliser les parents et les pouvoirs publics sur les problèmes que rencontrent les familles dans l'éducation de leurs enfants. C'est dire que les problèmes de natalité, de garde d'enfants, de scolarité, d'emploi sont les thèmes de réflexion et d'action des membres adhérents de la ligue des parents.

DANS le Var, explique Mme Simone Bartel, nous nous sommes consacrés aux difficultés de garde des enfants de moins de 6 ans que rencontrent les mères de famille, qu'elles travaillent ou non loin de leur domicile.

Nous avons créé un service de garde ponctuelle au domicile des familles, dans le cas de maladie (de l'enfant ou de la maman), d'absence nécessaire (dentiste, courses, coiffeur, études, etc.) de la maman. Quand elle n'a pas accès aux halte-garderies, réservées aux mamans ayant une activité professionnelle. Ce service très bon marché (15 F de l'heure) est réservé en priorité aux mères de famille ayant trois enfants ou plus.

A ce jour, nous avons effectué environ 2.000 heures de garde par an et nous recevons 29 familles de façon régulière. Ces gardes sont assurées par du personnel de la ligue ayant reçu une formation adaptée aux responsabilités qui leur sont confiées. Ces jeunes gens et jeunes filles pourront soit devenir des assistantes maternelles, soit continuer vers

un diplôme d'éducateur ou même de puéricultrice.

UNE FORMATION DE L'ENCADREMENT

Dans le même temps, la ligue a mis en place dans les écoles maternelles de Sainte-Anne Jules-Ferry, La Beaucaire I, Bon-Rencontre et Debussy à la Rode, un service d'accueil le matin et le soir, pour appareiller les horaires des parents qui travaillent à ceux de leurs jeunes enfants. Ce service est uniquement réservé aux familles dont les deux parents travaillent.

Le tarif est de 200 F par mois et par enfant et de 300 F pour deux enfants.

Le goûter est fourni par l'association, le nombre de journées réalisées au cours de l'année 19 est de 14.384 journées par enfant. Sachant que le nombre total des enfants recueillis est à ce jour de 107.

Les jeunes sont employés sous le cadre des Contrats emploi-solidarité et reçoivent une formation complémentaire (BA-FA) et cours d'orientation professionnelle dispensée par le GRE-TA de La Seyne.

Le taux d'insertion professionnelle est pour ces jeunes de 60% depuis 1986, époque des TUC. Ils sont encadrés par des salariés et des bénévoles de l'association qui ont reçu par la Convention collective nationale de l'animation socio-culturelle.

« Nous avons montré la voie à la municipalité de Toulon qui va de son côté couvrir avec des mamans volontaires les gardes des enfants dans toutes les autres maternelles de la ville », conclut Simone Bartel.

Nous engageons également du personnel sous forme de contrat de retour à l'emploi, notre souci étant de guider des personnes en difficulté vers le monde du travail.

« La CAF nous a admis en convention dans le cadre du Contrat enfance, récemment signé entre autres avec la municipalité toulonnaise.

Notre but, servir les familles tout en guidant vers l'emploi les jeunes sans qualification, est donc atteint.

Le bureau

Voici la composition du bureau de la Ligue des Parents du Var :

Présidente : Mme Simone Bartel ; secrétaire : Mme Suzanne Boyer qui malheureusement quitte la Ligue



Mme Simone Boutel, présidente entourée des animatrices et de M. Bernard-Robert Lepetit, directeur de la ligue. (Photo Var Matin)

UGS	CINEMAS ARIEL	HORAIRES 94.93.52.22